

prochaine fête nationale soit donc celle-ci : C'est la religion et la religion seule qui peut unir tous les Canadiens-français par des liens que rien ne saurait briser ; c'est la voix autorisée de nos évêques qui peut nous guider le plus sûrement vers les destinées que la divine Providence nous réserve.

Voici les lettres de NN. SS. les Evêques de la Province de Québec en réponse à la demande du Président de la Société St-Jean-Baptiste, sollicitant le concours du clergé pour assurer le succès de la Convention Canadienne-française qui se tiendra à Québec le 24 juin 1880 :

Québec, 13 novembre 1879.

J. P. RHEAUME, écr.,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre d'hier, je me fais un plaisir et un devoir de vous informer que la grande démonstration nationale des Canadiens-français, que votre société organise pour le 24 juin 1880, a ma plus entière approbation. Je me propose de disposer l'itinéraire de ma prochaine visite pastorale de manière à pouvoir y assister et même célébrer pontificalement la messe du jour.

Je suis convaincu que Nos Seigneurs les Evêques de la Province et tout le clergé, recevront avec plaisir un exemplaire de votre magnifique manifeste, où sont exposés avec tant d'éloquence le but et les excellents effets de cette démonstration.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) † E.-A., Arch. de Québec.

Séminaire des Trois-Rivières,
18 décembre 1879.

J. P. RHEAUME, écr.,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

Des démonstrations patriotiques comme celle qui a eu lieu à Montréal en 1874, et celle que vous préparez à Québec pour 1880, me semblent bien propres à réchauffer au cœur du peuple canadien le sentiment si puissant de la nationalité, et à fortifier sa confiance dans son avenir comme peuple. Rien de mieux en effet que ces réunions pour lui apprendre à se compter et à constater de quelle vitalité la divine Providence l'a doué. Quand on considère que les soixante quinze mille âmes qui formaient toute sa population, il n'y a guère plus d'un siècle, sont devenus aujourd'hui un peuple de un million six cents mille ! il est difficile de

par le petit peuple canadien. C'est sans contredit l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir que lui réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri ; il y a déjà plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Filles-aînée de l'Eglise y a fondée en même temps par l'illustre évêque de Laval, a été l'Arche Sainte qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenues en effet notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos couvents et nos autres institutions d'éducation et de charité ? Et, sans la généreuse et prévoyante direction des évêques du Canada, sans le zèle de leur Clergé, sans l'esprit de foi et le dévouement de nos Pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions ? Surtout, que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale ? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas eu les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la Société de St-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du Grand Saint que nos Pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à les protéger et à les bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle : " Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? "

Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence ; elle leur offrent de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

stration des Canadiens-français pour le 24 juin prochain.

Vous me demandez quelques paroles d'encouragement en faveur de ce projet. Soyez sûr, Monsieur le Président, ma pleine adhésion. Si, en effet, d'un côté, " notre peuple attache un prix à l'approbation de l'Episcopat parce qu'il est accoutumé à voir SS. les Evêques et le clergé à la tête de toutes les entreprises qui intéressent la religion et notre nationalité ; de mon côté, comment pourrais-je être heureux de toutes les occasions favorables qui se présentent de cette union étroite entre le clergé et le peuple, si salutaire et si consolant ensemble. Car c'est bien dans cette union des Canadiens-Français à leur religion comme la première et plus chère de leurs institutions qu'à toutes les époques de notre histoire salut de notre peuple : c'est l'exemple qu'il a montré, dans tous les moments de danger à se mettre sous la sage direction de ses premiers pasteurs, qui lui a fait jusqu'au jour verser en sûreté les plus rudes épreuves.

La fête du 24 juin prochain, sera une nouvelle occasion pour les Canadiens-Français, soit qu'ils aient le bonheur de vivre sous le ciel natal, soit que de circonstances difficiles les aient fait gagner une terre étrangère, d'affirmer solennellement leur foi religieuse et leur amour de la patrie. Tous sentiront délicieusement jour-là, la joie pour des frères réunis sous le toit paternel, d'y être une grande, une magnifique famille. A la pensée des gloires nées, des jours de triomphe comme des jours de deuil, les cœurs seront émus ; dans ces souvenirs précieux ils puiseront un nouveau courage pour les luttes de l'avenir, un attachement plus fort à tout ce qui forme notre patrimoine commun, la religion, la langue, les lois que nous ont léguées nos pères.

Je me réjouis donc beaucoup, par-dessus tout, de voir se réaliser ce projet si noble et si digne de votre attention et je souhaite à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, un entier succès. Si, comme je le crains, les devoirs de ma charge pastorale me privent de l'honneur d'assister à cette fête j'y serai néanmoins présent d'esprit et de cœur.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

† JEAN, Ev., de St-Germain de Rivière

Monsieur J. P. RHEAUME,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

J'accuse avec plaisir réception de votre manifeste de la Société de St-Jean-Baptiste de Québec, que vous venez de m'adresser au nom de cette société. La réalisation d'une manifestation dans la ville de Québec, au jour de la fête nationale